



**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU LUNDI 25 MARS 2019**

Sous la présidence de Jean-Pierre VOUIN, Maire en exercice.

Membres en exercice : 15
Membres présents : 7 avec 3 procurations
Nombre de voix :

Etaient présents : - ANTOINE Corinne - BORNE Brigitte - KEIFFER Frédéric - PARASECOLI Laurence - SEGURA Olivier - VOUIN Jean-Pierre - VUILLEMARD Patrick -

Absents excusés : ANORMY Bernard a donné procuration à GIRI Éric, MERSCHER Laurence a donné procuration à VOUIN Jean-Pierre, ZANCANARO Jacques a donné procuration à PARASECOLI Laurence - GIRI Éric

Absents non excusés : ALVES Laetitia- CLIN Jean-Paul - CUNY Catherine--SCHREINER Marie-Claire

Le secrétaire de séance élu par le Conseil Municipal : BORNE Brigitte

L'an deux mil dix-neuf le lundi 25 mars, le Conseil Municipal, s'est réuni en session ordinaire dans la salle du Conseil de la Mairie de Stuckange, conformément aux articles L.2121-10 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Convocation transmise le jeudi 21 mars 2019.

Le quorum n'étant pas atteint, la séance du conseil municipal ne peut se tenir.

Stuckange, le lundi 25 mars 2019
Le Maire,
Jean-Pierre VOUIN